

International	3	Monde du travail	4	Féminisme	11	En mouvement	14
La Palestine est un enjeu féministe		France: victoire des femmes de chambre de l'hôtel Ibis		Féminisme—antispécisme: convergences invisibles		Le virus de la rébellion va débarquer cet été	

Édito

POUR UN FÉMINISME SOLIDAIRE ET INTERNATIONALISTE: TOUTE·X·S DANS LA RUE LE 14 JUIN!

En juin de 2019, plus de 500 000 personnes descendaient dans les rues de Suisse à l'appel des collectifs de la grève féministe pour exiger la fin des discriminations à l'encontre des femmes et des personnes

dissidentes du système binaire sexe-genre. Deux ans et une pandémie mondiale plus tard, le mouvement continue de mobiliser et d'organiser des militant·e·x·s dans l'ensemble du pays. Pour autant, les 19

revendications figurant dans le Manifeste sont loin d'avoir trouvé un écho large dans les sphères institutionnelles.

Les autorités suisses ont annoncé le 3 juillet 2019 le lancement du projet AVS 21.

En réaffirmant, par l'intermédiaire de leur conseiller fédéral PS Alain Berset, leur volonté d'élever l'âge de départ à la retraite des femmes, elles réaffirmaient ainsi leur mépris et leur incompréhension pour la vague violette qui avait manifesté dans le pays quelques jours auparavant seulement. La bataille contre le projet PV2020 a en effet participé à la construction du 14 juin 2019 et, plus généralement, à relancer la dynamique du mouvement féministe en Suisse. →

Idées

L'INTERSECTIONNALITÉ EST-ELLE SOLUBLE DANS LE MARXISME?

Proposer un projet largement similaire moins de 5 ans plus tard, c'est prendre le risque de s'opposer à un mouvement féministe et solidaire organisé, qui refuse de payer la réforme d'un système de retraite qui les discrimine tout au long de leur vie.

Les métiers dits féminins ont des salaires plus bas que les métiers dits masculins. Les femmes assument toujours 70 % du travail reproductif gratuit. Leurs rentes sont en moyenne 37 % inférieures à celles des hommes.

Une réforme féministe renforcerait le 1er pilier, principale source de revenu pour les femmes retraitées et accorderaient au travail reproductif la reconnaissance qu'il mérite via un renforcement des mécanismes de bonus. Il mettrait fin au système de capitalisation individuel sur lequel repose le 2e pilier pour intégrer celui-ci à l'AVS et ainsi garantir des rentes dignes pour tou-te·x·s. Il prendrait en compte la diversité des parcours de vie et l'existence des personnes précarisées dans le monde du travail : les travailleuses du sexe ou de l'économie domestique, les personnes racisées non régularisées...

En dehors des questions liées directement au travail, productif ou reproductif, salarié ou gratuit, ce qui fait la force du Manifeste, c'est son caractère multiple et pluriel, à l'image des oppressions et des discriminations qui touchent les femmes et les personnes LGBTQIA. C'est un document qui pose les bases d'un féminisme anti-capitaliste, anti-raciste et internationaliste.

Depuis maintenant deux ans, les collectifs de la grève affirment leur soutien avec les femmes et les dissident·e·x·s, partout où iels luttent pour leurs droits et leur liberté. Les mobilisations féministes internationales d'ampleur ces cinq dernières années ont démontré une nouvelle fois que les rapports de force politique ne se demandent pas; ils se construisent sur les lieux de travail, d'étude et de formation, dans les familles et les communautés. Face à des élites politiques qui font la sourde oreille devant nos exigences d'égalité et de respect, descendons à nouveau dans la rue le 14 juin 2021 fière·x·s, vénère·x·s et pas prête·x·s de nous taire.

Noémie Rentsch

PROGRAMMES DU 14 JUIN

Fribourg	13 h	Pl. Georgette-Pythonne	Appel à la grève	
	15 h 19		Stop inégalités salariales	
	18 h		Manifestation	
Genève	Matin	À travers la ville	Stands, animations et rassemblements	
	12 h	À travers la ville	Piques niques féministes et auto-organisés	
	15 h 19	Rue des Gares (Bureaux de l'OCAS)	Rassemblement NON à AVS 21!	
	17 h	Place des Nations	Prises de parole, animations et performances	
Lausanne	Sa 13	15 h – 22 h 30	Activités et actions variées	
		23 h	Manifestation de nuit	
	Di 14	00 h	Place de la Riponne	Lancement de la Grève
		9 h – 17 h	Place du Vallon	Activités et actions variées
		12 h – 16 h	Pl. du 14 juin (AVS 21) Sainte-Françoise (care) Riponne (violences)	Activités sur 3 places
	15 h 19		Lecture du Manifeste	
	17 h 30		Grande manifestation	

Garderie prévue entre 12h et 20h à la grenette
inscriptions et infos: maternites.feministes@protonmail.com

Neuchâtel Programme à venir sur grevefeministene.com

Vevey 15h-17h Pl. du 14 juin (gare) Ateliers, fabrications de pancartes, prises de parole, appel à la grève

17 h 03 Départ collectif en train pour rejoindre la grande manifestation à Lausanne

MA 8 JUIN

20 H

LES DÉFIS DU MOUVEMENT FÉMINISTE DANS LA PÉRIODE DE CRISE POST-COVID

Avec **Julia Camara** militante du mouvement féministe de l'État Espagnol

Formation ouverte à toutes et à tous. Pour recevoir le lien Zoom, il suffit d'écrire à info@solidarites.ch.

VOTATIONS FÉDÉRALES

13 JUIN 2021

LES RECOMMANDATIONS DE VOTE DE SOLIDARITÉS

1	Initiative « Pour une eau potable propre et une alimentation saine »	Liberté de vote
2	Initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »	OUI
3	Loi Covid-19	OUI
4	Loi sur le CO ₂	NON
5	Loi sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)	NON

Impressum
Éditeur
Journal Solidarités
Case postale 2089
1211 Genève 2
T +41 22 740 07 40
E journal@solidarites.ch
W solidarites.ch/journal

Tirage
5 000 exemplaires
23 n° par an
Comité éditorial
Clara Almeida Lozar
Joseph Daher
Cornelia Hummel
Margaux Long
Gabriella Lima

Iriona Lodeiro
Julien Nagel
Pierre Raboud
José Sanchez
Thomas Vachetta
Relecture
Gaëlle Kovdly
Marc Leemann
Guy Rouge

Pascal Vosticki
Françoise Wos
Maquette et mise en page
Niels Weirspann
Photo: Gustave Deghlinge

Abonnements
Annuel
Étudiant·e·s, chômeur·seuses, AVS/AI...
3 mois à l'essai
Soutien
Pour payer:
Demandes d'abonnement et changements d'adresse:
▶ abos@solidarites.ch

fr. 80
40
150
Gratuit!

CCP 17-216950-1
IBAN CH28 0900 0000 1721 6950 1

Contacts régionaux du mouvement
Genève
25, rue des Gares
Case postale 2089
1211 Genève 2
T +41 22 740 07 40
E info@solidarites.ch
W solidarites.ch/genève

Fribourg/Freiburg
Case postale 532
1701 Fribourg
E Fribourg@solidarites.ch

Neuchâtel
Case postale 3105
2001 Neuchâtel
T +41 77 502 79 53
E ne@solidarites.ch
W solidarites.ch/ne

Vaud
5 place Chauderon
1003 Lausanne
T +41 79 302 38 34
E voud@solidarites.ch
W solidarites.ch/vaud

LA PALESTINE EST UN ENJEU FÉMINISTE

Depuis 1948, le peuple Palestinien n'a jamais cessé de lutter contre l'occupation de ses terres, contre les massacres perpétrés à son encontre et contre les politiques d'apartheid, de nettoyage ethnique et de colonisation de la puissance occupante Israélienne. Cette résistance, qui passe aussi par le corps des femmes, est éminemment féministe et constitue en enjeu de solidarité féministe global.

Un nouveau soulèvement

Ces dernières semaines marquent également un tournant dans les dynamiques de solidarité internationale, avec des rassemblements de solidarité importants ainsi qu'avec des déclarations de solidarité d'institutions académiques, de partis politiques, et de divers collectifs et organisations de la société civile, notamment féministes.

Cette solidarité internationale a été possible grâce à la résistance sans relâche des palestiniennes de Palestine et de la diaspora, qui n'ont cessé d'organiser et de coordonner le mouvement de solidarité internationale. Le travail effectué, entre autres, par le mouvement du Boycott, Désinvestissement, Sanctions (BDS), associé aux organisations féministes palestiniennes a permis une réponse de masse suite aux agressions israéliennes.

Solidarité Féministe et Justice Reproductive

La question de la Palestine est un enjeu féministe majeur. Les collectifs féministes décoloniaux et intersectionnels engagés dans les luttes féministes, anti-racistes et anti-capitalistes se doivent de centrer la question de la libération de la Palestine comme un enjeu de solidarité internationale et de justice sociale. Nous ne pouvons prétendre à la libération de certain·e·s d'entre nous sans nous investir dans une lutte globale pour la libération de toutes et tous.

Les politiques racistes et discriminatoires de la puissance occupante israélienne touchent les femmes, filles et minorités sexuelles et de genre de manière spécifique, notamment en termes de justice reproductive. La violence d'État perpétrée par Israël se manifeste de façon raciste, classiste et genrée.

De tout temps, le colonialisme a instrumentalisé le corps des femmes et leurs droits sexuels et reproductifs pour faire avancer ses politiques racistes. Le colonialisme tel que perpétré par la puissance occupante israélienne n'échappe pas à cette règle. Par exemple, les femmes palestiniennes enceintes

font l'objet de ciblage et de maltraitance lors de leurs passages aux check-points, allant parfois jusqu'à être obligées d'accoucher dans les check-points, certain·e·s mourant en couches.

Le cadre théorique de justice reproductive, cadre de référence développé par les féministes et activistes de justice raciale noires américaines, définit la justice reproductive comme le droit humain de maintenir l'autonomie corporelle personnelle, d'avoir ou non des enfants, et d'élever les enfants voulus dans des communautés sûres et durables. Ce cadre requiert d'analyser les systèmes de domination et les méca-

nismes de pouvoir, de lutter contre les oppressions croisées et de centrer les plus marginalisé·e·s. Le peuple palestinien ne sera pas libre tant que les femmes et les filles, y compris les plus marginalisées, ne seront pas en mesure d'accéder aux ressources et aux pleins droits humains pour mener une vie autodéterminée sans peur, discrimination ou représailles.

D'autre part, à Gaza, le ciblage militaire continu d'un système de santé déjà épuisé, qui a été encore décimé par l'effet combiné du blocus de 14 ans et par la pandémie de covid, empêche les femmes et les filles d'accéder aux informations et aux services de santé sexuelle et reproductive dont elles ont besoin, mettant ainsi leur vie et leur santé en danger. L'occupation israélienne, les politiques discriminatoires et le blocus de Gaza se poursuivent, avec des conséquences désastreuses sur les droits à la vie, à la santé, à la santé sexuelle et reproductive et au droit à la non-discrimination des femmes et des filles palestiniennes.

La solidarité avec le peuple palestinien en lutte : un devoir du féminisme intersectionnel

Tout engagement anti-colonialiste, anti-raciste, anti-capitaliste et féministe se doit de s'engager dans la lutte contre le régime d'apartheid de la puissance colonisatrice et occupante israélienne qui s'attaque à l'autonomie corporelle des individus et qui décime les communautés palestiniennes, annihilant les droits humains les plus basiques.

La route de la libération féministe passe par la Palestine.

Paola Salwan Daher

Manifestation «Queers for Palestine», Berlin, 27 juillet 2019



Montecruz Foto



Genève

MOBILISATION À L'HÔPITAL

Le 6 mai dernier, le SIT et le SSP organisaient une mobilisation des personnels soignants devant l'Hôpital. Interview de Sandra Froidevaux, secrétaire syndical au SIT.

Quelles sont les raisons de cette mobilisation ? Depuis 15 ans, ces métiers attendent une revalorisation salariale. Ces personnes ont été en première ligne durant la crise sanitaire : elles ont pris des risques pour elles-mêmes et leurs proches et elles ont fourni des efforts exemplaires pour prendre en charge les patient·e·s atteint·e·s du covid. Mais elles n'ont reçu aucune reconnaissance de leur engagement.

Les salaires de ces métiers, majoritairement exercés par des femmes, ne sont actuellement pas à la hauteur de l'exigence de ces fonctions. Les prises en charge se sont complexifiées, notamment en raison du vieillissement de la population. Et on assiste à une augmentation des délégations des compétences et donc une responsabilité accrue. Les formations sont aussi devenues plus exigeantes. Enfin, les pénibilités spécifiques à ces métiers ne sont pas prises en compte dans le système d'évaluation des fonctions actuel.

Quelle est la réponse du Conseil d'État (CE) ? Le CE a refusé toute revalorisation de fonction, car son projet de nouvelle grille salariale de l'État devait y répondre. Au bout de 10 ans, ce projet a été abandonné. Aujourd'hui, dans l'attente d'un nouveau projet, il nous invite à déposer des demandes sectorielles. Vu le nombre de métiers concernés cela prendrait des années ! C'est pour cette raison que nous exigeons l'octroi immédiat de deux classes supplémentaires.

Avez-vous des actions prévues pour la Grève féministe ? Nous participons aux activités de la Grève féministe du 14 juin pour exiger l'égalité salariale. Nous invitons le personnel de la santé à un Sit-in au parc des Chaumettes à 15 h 19, l'heure de l'inégalité salariale.

Propos recueillis par Thomas Vachetta

Monde du travail

France

VICTOIRE POUR LES FEMMES DE CHAMBRE DE L'HÔTEL IBIS

Il a fallu 22 mois de lutte acharnée, dont 8 de grève, pour que les femmes de ménage de l'hôtel Ibis Batignolles à Paris obtiennent gain de cause.

Employées par le sous-traitant STN, elles ont obtenu des augmentations de salaires allant de 100 à 250 euros, l'annulation des mutations, la baisse des cadences, un panier repas à 7,30 euros, des pointeuses pour compenser les heures supplémentaires, ainsi que l'égalité de traitement avec les salarié·e·s du groupe Accor.

Leur objectif était de mettre fin à la logique de la sous-traitance, qui est un moyen pour ces entreprises de surexploiter et d'intimider une main d'œuvre migrante et non blanche. Rachel Keke, une gouvernante, explique ainsi :

« on nous exploite parce que nous sommes noires ». Le niveau de maltraitance et d'exploitation salariale avait atteint un tel niveau, que cette lutte était devenue vitale pour elles. Les femmes de chambres avaient 30, 40 chambres, voire 50 chambres à faire par jour pour un salaire allant de 700 à 1000 euros. Et si une femme se plaint, elle est mutée.

Leur lutte, leur mode d'organisation et d'action ont rendu visibles les effets matériels du sexisme et du racisme. La syndicalisation a été une étape importante pour les protéger dans leurs actions et éviter la pression

judiciaire et la fragmentation des employées. Trouver le bon syndicat, et des syndicalistes engagées avec une vision politique du racisme et du sexisme n'était pas évident : elles sont passées de Force Ouvrière à la Cgt propreté sans succès, jusqu'à rencontrer la Cgt Hotel de Prestige et économiques qui a déjà réussi à internaliser des employées de ménage des hôtels. C'est un syndicat qui a une vraie orientation lutte de classe, et qui a su entraîner une solidarité large, avec des organisations politiques, des groupes antiracistes et surtout des groupes féministes.

Refus de l'ubérisation

La sous-traitance et le travail ubérisé sont devenus la norme dans tous les lieux que nous fréquentons, ils divisent en hiérarchisant sur une base raciale. La crise sanitaire a mis en lumière l'importance économique du travail effectué par les agent·e·s de nettoyage, et le manque de reconnaissance sociale et économique de ces emplois. C'est dans ce manque de reconnaissance et de surexploitation que se nichent le racisme, le sexisme, mais aussi le validisme. Les enjeux de cette lutte sont multiples et vitaux, d'abord pour les concernées mais aussi pour l'ensemble de la société, parce que le ménage est aussi un enjeu de santé publique.

Selma Oumari

MIXITÉ SOCIALE ET STIGMATISATION DES CLASSES POPULAIRES

Revendiquer la « mixité sociale » repose sur des préjugés de classe : éviter à tout prix de regrouper des personnes pauvres, souvent chômeuses, migrantes ou à l'aide sociale.

Le Conseil municipal de la Ville de Genève a approuvé le 18 mai dernier une modification relative aux immeubles en construction dans le quartier des Eaux-Vives. Ces derniers passent du régime d'Habitations Bon Marché (HBM) à celui d'Habitations Mixtes (HM). L'argument principal pour justifier cette modification est de favoriser la « mixité sociale », un objectif qui pose problème.

Les constructions HBM sont plus sociales

Pour diverses raisons, les constructions HBM sont plus sociales et préférables aux HM. En effet, les HBM reçoivent des subventions pour la construction (soutien à la pierre), permettant des loyers plus bas et pérennes. Inversement, les

subventions pour les HM sont directement attribuées au locataire (soutien à la personne) et sont donc réévaluées régulièrement en fonction du revenu et du taux d'occupation.

Par ailleurs, l'allocation à la personne est considérée comme un revenu, ce qui signifie que le locataire doit la déclarer aux impôts. Selon sa situation, ce qui lui aura été apporté pour le paiement du loyer, lui sera retiré par le biais de ses impôts. Enfin, la durée de contrôle des loyers des HBM est d'environ 30 ans, alors que celle des HM est seulement de 10 à 20 ans.

Une mixité sociale à sens unique

La mixité sociale est un argument que l'on entend souvent

lorsqu'il s'agit de réclamer qu'un quartier ou groupe d'immeubles n'accueille pas uniquement des personnes pauvres. Si le développement de quartiers « ghettos » ou de banlieues défavorisées sur le modèle français, repoussées aux marges de la ville et privées des infrastructures sociales et culturelles nécessaires, est effectivement inacceptable, cet argument n'en véhicule pas moins un relent de stigmatisation sociale.

Qui s'interroge sur la mixité ou l'absence de mixité sociale des communes les plus riches, comme Cologny ou Vandoeuvres ? De la même manière, personne ne questionne la mixité sociale lorsqu'il s'agit de bâtir des immeubles entiers en PPE (propriété par étages) ou en loyers libres, c'est-à-dire inaccessibles à la majorité de la population.

La nécessaire mixité sociale n'est invoquée que lorsqu'il s'agit de qualifier des zones où se trouve la catégorie des moins fortuné·e·s. Ce regard stigmatisant révèle une vision très négative des classes populaires et des plus démuné·e·s.

La pénurie de logements à loyer très abordables est une réalité à Genève. Nous exigeons une véritable politique du logement égalitaire, qui permette à toutes et tous de se loger dignement sans que les riches ne puissent s'accaparer les espaces privilégiés du territoire !

Groupe logement de solidaritéS Genève ■

ÉCHAPÉE FÉMINISTE À VÉLO LE 4 JUIN POUR ANNONCER ENSEMBLE LE 14 JUIN

Prends ton vélo, décore-le aux couleurs de la Grève féministe et rejoins-nous à 17h au skatepark de Plainpalais.

Pour lancer la Grève féministe du 14 juin version 2021 à Genève, le collectif organise une échappée à vélo qui déambulera dans toute la ville et qui se terminera au parc Geisendorf. Nous aurons de la musique, des couleurs et des flyers. Nous aurons aussi la joie de nous retrouver, la complicité du partage, la fierté de ne rien lâcher et la colère de savoir que les discriminations de genre sont toujours et encore si répandues !

Un arrêt avec prise de parole est prévu à la place du Rhône. Pour ceux qui ne peuvent venir avec nous en vélo, elles peuvent nous rejoindre au Parc Geisendorf pour un pique-nique partagé.

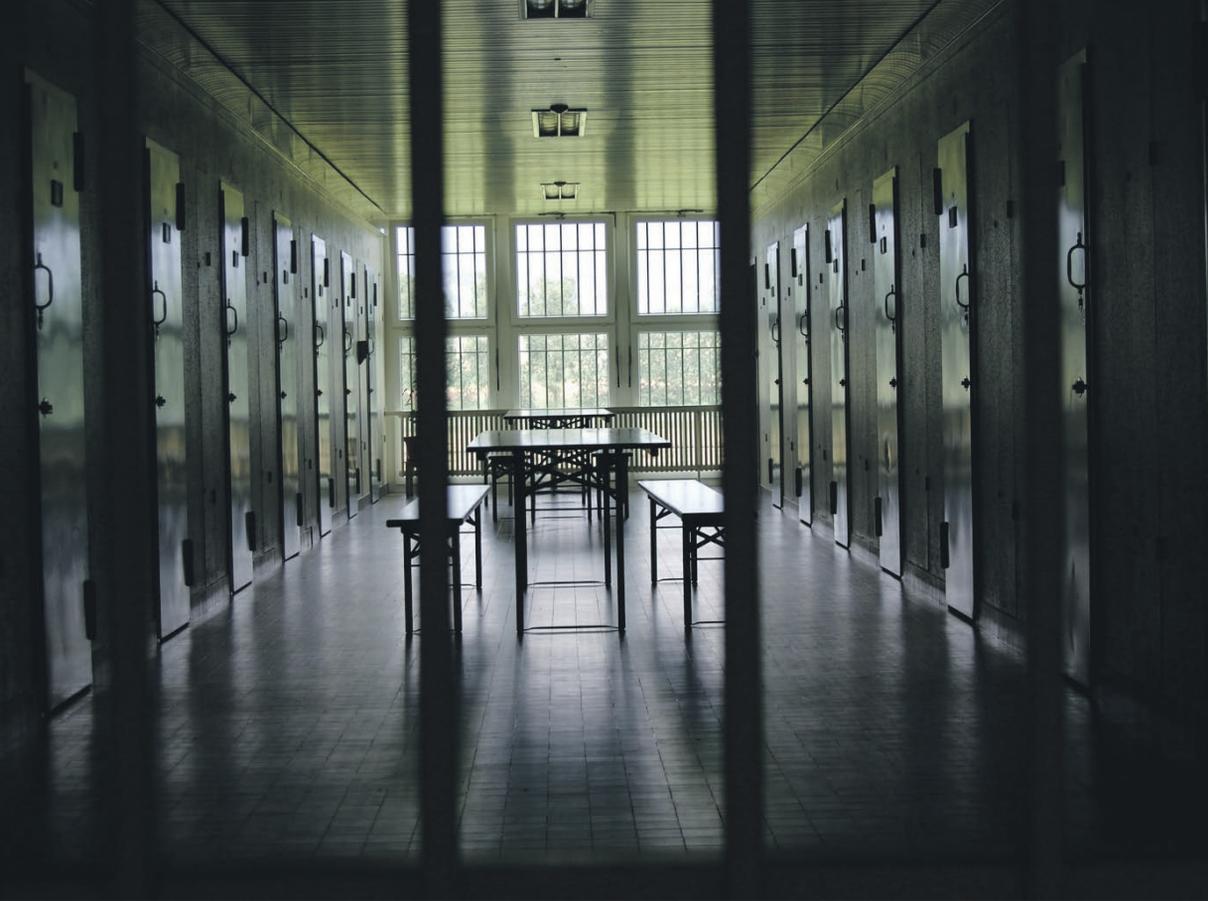
LE GRAND CONSEIL SOUTIENT LA DEMANDE DE PERMIS HUMANITAIRE POUR TAHIR TILMO

Le 26 mars 2020, le Grand Conseil a adopté la Résolution R953 adressée à l'Assemblée fédérale visant à proscrire les renvois vers l'Éthiopie et les pays qui bafouent les droits humains.

Dans la foulée, le 21 mai, une majorité du parlement genevois a pris conscience du danger encouru par M. Tilmo et a voté une autre résolution, la R966 « Un permis humanitaire pour Tahir Tilmo, une réparation de sa mise en danger s'impose ». Elle demande au Conseil d'État d'intervenir auprès des autorités fédérales pour qu'elles octroient un permis humanitaire à M. Tilmo en raison de la situation de danger objectif qu'il vit depuis son renvoi en Éthiopie. Il faudra maintenant veiller à ce que le Conseil d'État donne réellement suite à cette résolution – c'est le moins que l'on puisse attendre d'un exécutif à majorité de gauche.

Manifestation pour le droit à la ville, Genève, 2017





La prison de Bochuz, Orbe

UNE LETTRE OUVERTE POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION À L'UNIL

À l'Université de Lausanne, les propos de la rectrice concernant un éventuel encadrement de la parole publique des chercheurs-euses ne sont pas passés inaperçus. Etudiant-e-s, enseignant-e-s et membre du personnel administratif ont réagi par une lettre ouverte, qui avait recueilli 700 signatures à l'heure où nous envoyons ce journal à l'impression. Ces propos ambigus laissent entendre que des recommandations pourraient à l'avenir être adressées aux chercheurs-euses de l'UNIL quant à leurs prises de parole dans l'espace public.

Il semblerait que la Direction souhaite limiter toute parole qui n'entrerait pas dans une stratégie de communication institutionnelle. Une telle approche constitue une restriction inquiétante de la liberté académique et de la liberté d'expression des membres de la communauté universitaire.

Mais un droit formel à la liberté d'expression ne suffit pas. Il est en effet impossible de s'exprimer librement lorsque l'on craint que son contrat ne soit pas renouvelé ou lorsque cette prise de parole implique des pressions de la part de la hiérarchie. De même, pour pouvoir fonder ses positions sur des recherches, il faut ne pas être soumis-e-s à la pression constante de trouver des financements et de publier des résultats. Par ailleurs, la liberté d'expression n'est pas un exercice solitaire. Elle s'accompagne de la liberté de se réunir dans des organisations, des associations, des syndicats et des collectifs, au sein desquels elle s'exerce et à partir desquels elle se déploie plus largement.

Adaptation et coupes de notre rédaction

Lettre complète, à signer :
→ libertedexpressionunil.ch

Vaud

HUMANISATION OU ABOLITION DE LA PRISON?

On apprendait début mai à la RTS que la prison d'Orbe allait être rénovée et agrandie. Prévue pour 2026, les nouveaux espaces carcéraux ouvriront 216 places supplémentaires d'ici cinq ans et 410 places de détention à terme.

Les autorités vaudoises veulent ainsi réagir à la surpopulation carcérale, qui détériore considérablement les conditions de vie des détenu-e-s. Cette décision fait notamment suite à un rapport de la Commission des visiteurs du Grand Conseil, qui avait sévèrement critiqué les conditions de détention des institutions vaudoises, notamment à la prison du Bois-Mermet.

Mais si l'amélioration des conditions de vie des détenu-e-s est évidemment une préoccupation légitime et importante, on peut s'interroger sur les conséquences de cette extension. En améliorant à la marge certains aspects de la détention, ne par-

ticipent-elle pas à légitimer une institution violente et déshumanisante par essence ?

L'impossible réforme de l'institution carcérale

C'est en tous cas ce que laissent penser les personnes qui ont étudié les évolutions de ces institutions. Pour Michel Foucault par exemple, le discours qui vise à réformer et humaniser la prison émerge presque en même temps que la création de l'institution. Il sert alors à légitimer une institution répressive qui vise essentiellement les classes populaires.

Cette dimension est évidemment aussi présente en Suisse.

D'une part, elle a été marquée par un système d'enfermement administratif visant soi-disant à amender des personnes qui n'avaient commis aucun délit pénal. Il s'agissait essentiellement de personnes précarisées, dont le mode de vie (travail du sexe, consommation d'alcool) dérangeait les classes dominantes. D'autre part, le système pénal suisse enfermait et enferme toujours en très large majorité les fractions dominées des classes populaires, à tel point que le criminologue Daniel Fink estime que « la fonction de la prison est aujourd'hui largement celle d'un instrument de régulation des flux migratoires ». En Suisse aussi donc, les institutions pénitentiaires constituent un puissant outil de domestication des classes populaires.

Face aux volontés d'humaniser la peine par des coûteux investissements financiers (279 millions de francs pour l'extension de la prison d'Orbe) ou par des dispositifs de peines en milieu ouvert, on peut dès lors reprendre à notre compte les doutes exprimés par Michel Foucault lors d'une conférence donnée à Montréal en 1976 : « je crois qu'à la question de l'alternative à la prison, il faut répondre par un premier scrupule, par un premier doute ou par un premier éclat de rire, comme vous voudrez ; et si nous ne voulions pas être punis par ceux-là, ou pour ces raisons-là ? et si nous ne voulions pas être punis du tout » ?

Anouk Essyad



Action du SSP devant le Département des finances pour demander la revalorisation salariale des infirmiers-ères, 25 mai 2021

Neuchâtel

CHERCHEZ L'ERREUR

Le Grand conseil neuchâtelois a voté un projet de contournement routier partiel de la ville de la Chaux-de-Fonds, budgété à 183 millions de francs, dont 73 millions à charge du canton. Ce projet ne réduit pas le trafic et ne présente donc pas une mesure pour réduire les nuisances de la mobilité automobile.

Un référendum contre ce projet a été lancé par Solidarités, la Grève du climat et des citoyen-ne-s – que le POP refuse de soutenir. Pourtant lors de sa campagne électorale en faveur d'une « *écologique sociale, accessible à tout le monde, qui améliore la vie des gens et leur environnement* », le POP avait choisi comme slogan « *Pour n'oublier personne* ».

Certes, quelques modestes zones piétonnes ou à vitesse réduite vont accompagner la réalisation de ce contournement. Celles-ci vont certes améliorer la qualité de vie de ses riverain-e-s. Mais le trafic sera détourné vers d'autres quartiers très habités de la ville, où la qualité de vie va se péjorer. Des rues importantes proches de ces zones « vertes » verront le trafic augmenter de 58 à 218 %. Leurs habitant-e-s ont donc été « oublié-e-s », tout comme les enfants des centres scolaires qui bordent ces rues. Les atteintes globales à l'environnement (bruit, pollution, émissions de CO₂) resteront globalement identiques. Le prix à payer semble quelque peu élevé.

Les zones vertes ne doivent pas être des bulles. La justice climatique implique de se soucier de toute la population et d'améliorer durablement notre environnement. Le refus de ce contournement permettra de redéfinir un autre projet de mobilité et d'aménagement de la ville.

José Sanchez

Fribourg Monde du travail

UNE INITIATIVE CONTRE LA PRIVATISATION DES HÔPITAUX PUBLICS

Le « nouveau » financement hospitalier, introduit au 1^{er} janvier 2012, a notamment pour conséquence que les hôpitaux publics ne peuvent plus être financés directement par les collectivités publiques.

L'Hôpital fribourgeois (HFR) bénéficie de « forfaits » versés à hauteur de 55 % par l'État et de 45 % pour les assurances maladie, pour chaque prestation effectuée. Si les recettes n'arrivent pas à couvrir les dépenses, le HFR est contraint de couper dans les prestations, ou de privatiser, alors qu'auparavant l'État couvrait le déficit (ce qui est totalement normal quand on parle de service public). Imaginez les conséquences de l'application d'un tel financement dans l'enseignement, par exemple !

Restructurations et privatisations

Conséquence de ce corset financier, l'accès aux soins publics diminue de manière régulière depuis une dizaine d'années dans l'ensemble du canton de Fribourg : fermeture de la maternité de Châtel-Saint-Denis, puis du site dans son ensemble, fermeture de la maternité de Riaz, des blocs opératoires de Riaz durant la nuit et le week-end, des Urgences

de Riaz et de Tavel, etc. La liste est longue. La « Stratégie 2030 » de l'HFR accélérera cette réduction des prestations. Les sites hospitaliers régionaux disparaîtront totalement et seront transformés en « centres de santé », prémices d'une privatisation complète du HFR.

La politique de restrictions financières menée par l'État de Fribourg dans le secteur de la santé accentue cette dynamique – malgré des finances publiques saines. Pourtant, la Loi sur l'assurance maladie prévoit un financement public par le biais des prestations d'intérêt général (PIGs). En comparaison avec d'autres cantons (notamment Vaud), l'État de Fribourg est très restrictif et pourrait utiliser nettement plus les PIGs pour maintenir l'offre hospitalière.

Initiative populaire

Pour lutter contre cette logique de restrictions hospitalières

publiques, qui provoque une véritable grogne au sein de la population, un « Comité citoyen » a lancé une initiative populaire, sous l'impulsion, notamment, du Syndicat des services publics (SSP région Fribourg). Cette initiative demande de garantir un service public d'urgences médicales 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 situées dans le Sud, le centre du canton et sa partie alémanique. Elle demande également que l'État de Fribourg utilise pleinement les modes de financement existants (prestations d'intérêt général) pour garantir des soins aigus de proximité.

Cette initiative connaît un véritable succès : plus de 9000 signatures ont été recueillies deux semaines avant la fin du délai (l'aboutissement d'une initiative nécessite 6000 signatures). Il y aura donc bien un débat public sur la privatisation des hôpitaux publics dans le canton de Fribourg.

Michèle Martin

L'INTERSECTIONNALITÉ EST-ELLE SOLUBLE DANS LE MARXISME?

Le terme d'intersectionnalité fait couler beaucoup d'encre au niveau militant, académique et politique. Mais que peut-on apprendre de ce concept? Et comment l'analyse marxiste peut-elle nous permet d'éviter certains écueils de l'intersectionnalité?

Des multiples usages du terme d'intersectionnalité

Le terme d'intersectionnalité entraîne beaucoup de confusions, dans la mesure où il a généré plusieurs interprétations, plusieurs appropriations, et plusieurs usages. On peut définir au moins quatre usages différents du terme, deux dans l'espace universitaire, et deux dans l'espace militant. Initialement inventé dans la lignée des apports théoriques du *black feminism* par la juriste noire étasunienne Kimberlé Crenshaw, contre la tendance du droit à traiter des catégories de genre et de race comme mutuellement exclusives, il devait servir à défendre une analyse multidimensionnelle des dominations sociales¹.

Il était alors pensé avant tout comme un prisme d'analyse par l'autrice². Sa réception en France à partir des années 2000³ est tout autant universitaire que militante. Le terme est alors approprié par la sociologie et devient une méthode, selon laquelle il est impossible d'isoler une domination sociale des autres (en particulier le genre, la classe et la race), car elles sont articulées les unes aux autres et se reconfigurent mutuellement. Si on en isole une, alors on ne peut la comprendre.

Dans cette première appropriation française, l'intersectionnalité est devenue synonyme du croisement des oppressions. Mais l'intersectionnalité a également connu une appropriation militante. Pour les afro-féministes, elle est devenue la théorie de référence à partir de laquelle elles peuvent elles-mêmes élaborer et militer. Plus largement, les milieux militants d'extrême-gauche ont pu y voir une

stratégie pour lutter contre les dominations sociales. On voit qu'en changeant de contexte national, en changeant d'espace, l'intersectionnalité s'est métamorphosée. Pensée comme un outil/concept par son inventrice, elle est devenue une méthode pour la sociologie française, une théorie de référence pour les afro-féministes, voire une stratégie pour le milieu militant.

Dès lors, plutôt que de critiquer l'intersectionnalité en soi, je défendrai l'idée qu'il faut défendre une certaine idée de l'intersectionnalité contre une autre. Mais quels aspects de l'intersectionnalité peuvent poser problème?

Les limites de l'intersectionnalité comme stratégie

Je fais l'hypothèse que dans l'appropriation militante large de l'intersectionnalité, trois déformations ont été faites du concept initial, qu'il faut critiquer.

Premièrement, alors même que l'intersectionnalité est héritière du *black feminism*, lui-même se revendiquant d'une démarche souvent matérialiste, voire marxiste, avec une grande attention aux structures et à la question des classes sociales, la transposition militante de l'intersectionnalité s'est faite à un niveau essentiellement individuel, en termes d'identité. On pose alors moins la question des dominations au niveau théorique, moins au niveau des structures qui les portent et les reproduisent, qu'au niveau de leur incarnation individuelle.

Selon une domination sociale considérée, il existe ainsi des dominant-e-s qui possèdent des privilèges que les dominé-e-s ne possèdent pas.

L'absence de ces privilèges fondent l'oppression des dominé-e-s. En sens inverse, ces privilèges expliquent que les dominant-e-s n'ont pas intérêt à mettre fin à la domination. Ils peuvent néanmoins, dans certaines conditions, devenir des allié-e-s. Le problème de cette conception est qu'elle contribue à figer les positions sociales des individu-e-s, en les essentialisant, sans porter attention à leur trajectoire sociale. Un autre problème peut-être encore plus important se pose alors : on peut être dominé-e sous un axe et pas sous l'autre, mais cela fait-il de nous un-e dominant-e absolu-e?

Deuxièmement, les conséquences de la domination ne sont pensées qu'en termes de privilèges, ce qui, s'ils permettent de visibiliser immédiatement dans l'expérience quotidienne des rapports de domination, a pour défaut de se concentrer sur le symptôme individualisé d'une domination structurelle. Le terme est peut-être à conserver, mais dans son usage actuel, il me semble poser quatre problèmes.

D'abord, il n'y a plus de pensée des intérêts matériels d'un groupe sur un autre groupe, mais souvent, une pensée des privilèges immédiats d'un-e individu-e sur un-e autre individu-e. Ensuite, la notion de privilège met sur le même plan avantage matériel et concret et avantage symbolique, alors qu'il y a une différence de nature entre ces deux aspects. Par ailleurs, avec la notion de privilège, on a l'idée de « quelque chose en trop », et non pas de quelque chose que tout le monde devrait avoir.

Certains privilèges doivent être supprimés bien sûr (le privilège d'exploiter par exemple), mais

Marche féministe, New York, 2018



pour d'autres, on devrait revendiquer leur extension à tout le monde (par exemple celui de se promener seul-e tard le soir dans la rue sans se faire agresser). Enfin, avec la notion de privilège se trouve souvent l'idée que les individu-e-s sont toujours plus ou moins responsables de leurs privilèges, avec une forme de moralisation des positions sociales, alors même que parfois, le privilège n'existe qu'en négatif : il s'agit du privilège de ne pas être dominé-e sur tel ou tel aspect de sa vie.

Troisième déformation de l'intersectionnalité initiale : il ne s'agit dès lors plus de changer les structures mais de changer les individu-e-s un-e par un-e : l'émancipation est pensée comme une émancipation essentiellement individuelle. Deux méthodes sont alors privilégiées. La première est celle d'une déconstruction de plus en plus poussée des individu-e-s, notamment via la déconstruction du langage. C'est bien sûr une dimension importante de la lutte féministe, mais c'est un



- 1 Kimberlé Crenshaw, « Demarginalizing the intersection of race and sex. A black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics », *University of Chicago Legal Forum*, Vol. 1989, Issue 1, p. 139–167 et Kimberlé Crenshaw, « Cartographie des marges : intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur », *Cahiers du genre*, 2005/2, n° 39, p. 51 à 82 (initialement publié en anglais : « Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color », *Stanford Law Review*, Vol. 43, n° 6, 1991, p. 1241 à 1299).
- 2 Kimberlé Crenshaw, « Les voyages de l'intersectionnalité », in Farinaz Fassa, Éléonore Lépinard et Marta Roca l Escoda (dir.), *L'intersectionnalité : enjeux théoriques et politiques*, Paris, La Dispute, 2016, p. 29–51.
- 3 « Cartographie des marges » n'est traduit qu'en 2005, avec quinze ans de décalage.
- 4 Lise Vogel, *Marxism and the Oppression of Women. Toward a Unitary Theory*, Chicago, Haymarket Books, 2013 (1983).

dualisante de l'intersectionnalité. Est-ce que le pouvoir se situe auprès des individu-e-s ou est-ce qu'il se situe auprès du groupe d'individu-e-s qui détiennent les structures, et qui les font fonctionner à leur propre compte ? Seule une minorité de la population n'est pas opprimée et exploitée, seule une minorité de la population détient le pouvoir de décider de la vie de tou-te-s les autres.

Dès lors, en sens inverse, il faut voir que, même si nous pouvons avoir des intérêts immédiats divergents, les différent-e-s exploitée-s et opprimé-e-s, tant du point de vue de la classe, du genre et de la race, ont des intérêts profondément convergents. Le marxisme a ainsi également à apporter à l'intersectionnalité, en particulier en termes de stratégie.

D'un point de vue théorique, nous ne devons donc ni refuser les apports des différentes pensées qui ne sont pas marxistes, ni les adopter complètement sans défendre notre propre héritage conceptuel. Ni orthodoxie ni dissolution devrait être notre mot d'ordre théorique. Politiquement, dans un contexte d'attaques sans précédents du gouvernement contre le prétendu « islamogauchisme » incarné par l'intersectionnalité, il faut revendiquer à notre compte le terme d'intersectionnalité, mais en défendant notre propre lecture de l'intersectionnalité, c'est-à-dire une lecture structurelle et matérielle, conjuguée à notre stratégie révolutionnaire.

Aurore Lancereau
Article publié initialement sur le site du NPA ■

leur de penser pouvoir arriver à un langage parfait, défait entièrement des rapports de domination : le langage est un lieu de production et de reproduction des rapports de pouvoir. Par ailleurs que fait-on des autres aspects de la domination ?

La deuxième méthode est celle de la constitution d'espaces *safe*, sécurisés, où l'oppression ne s'exercerait pas, en non-mixité. Ce qui ne veut pas dire que je ne pense pas que la non-mixité soit un outil extrêmement utile, au contraire. Le problème est plutôt quand un moyen devient une fin en soi. Par ailleurs, là encore, on ne peut s'exclure totalement des rapports de domination en créant un espace qui serait véritablement *safe*, de même qu'on ne peut espérer changer tou-te-s les individu-e-s un-e à un-e : changer les structures semble bien plus efficace.

Enfin, ce genre de stratégie mène souvent à se couper du reste de la société, dans une démarche qui concerne surtout des individu-e-s ou des groupes d'individu-e-s. Que

fait-on des dominé-e-s qui n'ont pas accès à ces espaces ? Aucune libération ne devrait se faire aux dépens de la libération des autres. Sans compter que cela comporte un risque de sectarisme : en se coupant de l'immense majorité des gens, on entre dans une logique de l'élection et de la radicalité pour la radicalité, puisqu'on ne cherche pas à entraîner plus largement que nous. Ce repli sur soi conduit souvent à l'explosion des espaces concernés.

Revendiquer une autre intersectionnalité

Cela ne veut pas dire qu'il ne faille rien conserver de l'intersectionnalité. Une certaine interprétation de l'intersectionnalité est tout à fait compatible avec la théorie marxiste de la reproduction sociale, qui fournit une analyse unitaire des rapports de domination⁴. Il faut conserver de l'intersectionnalité l'idée qu'il est nécessaire de croiser les dominations, qu'on ne peut penser la classe sans le genre et la race.

Dès lors, il faut en déduire qu'on ne peut penser le capitalisme sans analyser comment s'effectue en son sein le travail reproductif qui (re) produit la force de travail, ce travail reproductif étant la base matérielle de l'exploitation et de l'oppression des femmes et des minorités de genre, et de plus en plus, des personnes racisées; et l'on en déduit aussi qu'on ne peut développer une stratégie révolutionnaire sans inclure la grève du travail reproductif, et enfin qu'on ne peut avoir de programme révolutionnaire sans prévoir une réorganisation de la reproduction, au même titre que de la production.

Ainsi, le capitalisme n'est pas aveugle au genre, il s'est développé et a prospéré sur la domination raciste et la domination patriarcale qui lui préexistaient, ce qui en fait un système tout autant capitaliste que patriarcal et raciste.

Mais pour autant, il faut poser autrement la question du pouvoir que ne l'a fait la lecture indivi-

EN VENDANT SON PARAQUAT, SYNGENTA MÉPRISE LES DROITS HUMAINS

Que M. Fyrwald, nouveau patron de Syngenta, affirme dans un quotidien romand que « *L'usage modéré de pesticides est bon pour la Suisse* » ne surprend pas: l'agrochimie fait partie du cœur de ses activités, et il agit avant tout au bénéfice de ses actionnaires.

Un champ de maïs au Nicaragua



M. Fyrwald déclare aussi que si « *depuis 1950, le monde utilise 95 % de pesticides en moins, c'est surtout grâce à nos produits plus performants* ». Plus toxiques et plus mortels devrait-on préciser.

Le cynisme des capitalistes n'est plus à démontrer. Dans l'industrie chimique, il est à la hauteur de leurs dividendes : astronomique. Les dirigeants sont passé·e·s maîtres dans l'art de la duplicité. Le cas du paraquat en donne un exemple concret.

Au mois de mars 2021 ont été diffusés les paraquat papers, plus de 350 documents internes qui décrivent comment le groupe chimique ICI (Imperial Chemical Industries) a ignoré les alertes internes et les solutions de remplacement de plusieurs de ses employé·e·s.

Le paraquat est un poison

Engagé par le fleuron de l'industrie chimique britannique ICI en 1986, le jeune chimiste Jon Heylings travaille sur la composition du paraquat. C'est l'un des produits-phares d'ICI, commercialisé sous le nom de Gramoxone. Au fil de son activité, il s'interroge. Pourquoi la composition vendue est-elle différente des formulations plus sûres étudiées dans ses laboratoires ? Il avait découvert les résultats d'un autre chercheur, qui avait, 15 ans auparavant, développé une formule qui provoquait des vomissements et évitait ainsi le décès en cas d'avalement, grâce à l'ajout d'un composant (le PP796). Car le paraquat a une sinistre réputation. Ce puissant herbicide est aussi un puissant poison. Avaler une cuillère à café de ce liquide est mortel, et est couramment utilisé dans des suicides.

En 1968 déjà, un scientifique de la firme propose de modifier la composition du Gramoxone pour le rendre moins dangereux. La direction d'ICI refuse car le coût de cette modification est « *prohibitif* ». Le nombre de ses victimes ne cesse de croître au Royaume-Uni. Même l'agence américaine de protection de l'environnement menace de retirer l'autorisation de vente. Malgré tout, le produit continue à être commercialisé. En 1987, les 15 000 tonnes vendues ont rapporté l'équivalent de 275 millions d'euros et représentent 30 % des bénéfices d'ICI.

Syngenta dans les pas d'ICI

Le groupe ICI a ensuite donné naissance à ZENACA en 1993. Puis une fusion crée le groupe AstraZeneca (AZ). En 2000, la fusion des branches agrochimiques de AZ et

de Novartis donne naissance à la multinationale Syngenta. Dernier épisode, son rachat par l'entreprise d'État chinoise ChemChina. En 2019, il pèse de 23 milliards dans le monde de l'agrochimie et ses dérivés et emploie 49 000 personnes.

En 2007 une décision de la Cour européenne de justice interdit le paraquat dans les pays européens, où il était encore utilisé par plus de 500 000 agriculteurs et agricultrices. Par contre, il peut toujours être fabriqué et exporté hors UE. En Suisse, il est interdit depuis 1989. Mais le marché suisse ne représente que 1 % des ventes de Syngenta.

Le paraquat continue d'être commercialisé aux États-Unis, où va s'ouvrir un procès dans l'État de l'Illinois. L'herbicide de Syngenta est accusé de déclencher la maladie de Parkinson. L'ancien employé Jon Heylings, devenu lanceur d'alerte, y apportera son témoignage comme expert en toxicologie et fin connaisseur de ce poison.

Pour un contrôle public total

La révélation de ces événements, parmi d'autres errements dans les activités du secteur de l'agrochimie, montrent le peu de confiance à accorder aux sphères dirigeantes de Syngenta. Le profit est au centre de leurs préoccupations, les dividendes aux actionnaires passent avant la sécurité. Dans ces conditions, le mensonge permanent est nécessaire et même vital pour couvrir les conséquences néfastes de la production de pesticides de synthèse, qui sont, faut-il le rappeler encore une fois, des produits hautement toxiques, voire des poisons mortels pour l'espèce humaine. Comme avec l'industrie du tabac, où masquer ou minimiser les risques, nier par tous les moyens les études et les accusations de dangerosité, deviennent des actes ordinaires.

La fameuse « *qualité suisse* » n'est pas une barrière suffisante et sérieuse pour se prémunir contre ces agissements. Le caractère privé du capital, qu'il soit en majorité chinois ou non, est un obstacle majeur à la transparence dans la recherche, la qualité des produits, ainsi qu'à la liberté des chercheurs·ses et des employé·e·s. Un contrôle public est nécessaire sur des activités aussi nuisibles sur l'environnement et les sociétés humaines. Le transfert au domaine public des brevets n'est pas suffisant. Toute cette activité industrielle doit être contrôlée directement par ses employé·e·s et les citoyen·ne·s.

José Sanchez

CONVERGENCES INVISIBLES

Les liens entre les oppressions systématiques envers les femmes, les animaux non-humains et la nature sont très concrets. Pourtant, les débats concernant le spécisme – l'idéologie qui postule la supériorité des humains sur les animaux non-humains – restent marginalisés. Quels sont les points de convergence entre écoféminisme et antispécisme ?

Comme dirait la journaliste et militante antispéciste Axelle Playoust-Braure, « *la lutte antispéciste reste l'orpheline dans la gauche.* »

Dualisme toxique

L'écoféminisme, tout comme le féminisme, est un courant hétérogène. Nous pouvons donc parler d'écoféminismes. Celui que nous proposons ici postule que l'interconnexion entre l'oppression sociale des femmes et l'exploitation de la nature est l'une des bases du système capitalopatriarcal. La philosophe Karen J. Warren identifie les interconnexions entre les « -ismes » de domination (par exemple spécisme, racisme, colonialisme, hétérosexisme, classisme, validisme, etc.). Elle dénonce la logique de domination qui imprègne ces relations et se base sur des dualismes (principe de binarité opposée) qui prétendent justifier la domination et l'oppression des uns sur les autres. Warren met en évidence les liens entre femmes et nature à travers les structures conceptuelles d'oppressions, c'est-à-dire l'ensemble des croyances, valeurs, attitudes et présuppositions qui nous formatent.

Dans notre système actuel, les femmes, les personnes racisées, les enfants et les animaux non-humains – entre autres – sont perçu·e·s et traité·e·s comme inférieur·e·s par rapport aux hommes blancs, hétérocisgenres, valides du Nord global. Warren postule que ces structures conceptuelles d'oppressions ont des conséquences concrètes sur la vie quotidienne des femmes. Rappelons ici que les femmes racisées, indigènes et du Sud global sont déjà les plus impactées par les dérèglements climatiques. Le langage sexiste-raciste-naturiste ¹ renforce l'idée que la supériorité des uns justifie la subordination des femmes et de la nature. Si la pensée de Warren n'inclut pas une perspective animaliste en

soi, sa contribution au féminisme démontre la nécessité de surmonter les dichotomies humain-nature et de franchir les barrières entre les espèces.

Femmes animalisées et animaux féminisés

Les liens entre les oppressions hiérarchisées interespèces sont davantage développés par l'autrice Carol J. Adams. Dans son ouvrage *La politique sexuelle de la viande*, une théorie critique féministe végétarienne, elle développe le concept de « politique sexuelle de la viande », le fait d'animaliser et de sexualiser à la fois les femmes, tout en féminisant et sexualisant à leur tour les animaux non-humains. La publicité, les médias et la pornographie jouent ici un rôle important en produisant des images où les corps des femmes sont infériorisés car associés aux animaux non-humains (par exemple, images des femmes

à quatre pattes, enchaînées). De la même manière, les corps des animaux non-humains sont rendus attrayants en étant féminisés.

Dans les deux cas, c'est un « référent absent » qui s'articule à différents niveaux. Le terme *viande* (et d'autres désignant le corps d'un animal non-humain mort et prêt à la consommation) efface totalement la vie de ces derniers et rend ainsi plus facile son objectification. De même, quand les femmes sont victimes de violences verbales et sexuelles, le référent absent est l'animal non-humain qui est invoqué pour décrire la femme. Pensez par exemple aux termes connotés tels que cochonne, chienne, ou encore la façon dont de nombreuses victimes de viol décrivent leur expérience : « *je me suis sentie comme un morceau de viande* ».

Dans les cas où les corps des animaux non-humains sont féminisés, ce sont les femmes qui prennent le

rôle de référent absent. Ainsi, le langage sexiste et imprégné par la superposition des référents absents nourrit une culture du viol, de domination et d'oppression envers les femmes et les animaux non-humains. Finalement, par analogie aux femmes qui se voient attribuer la charge de la reproduction sociale et du travail du *care*, les femelles d'autres espèces sont exploitées pour leurs capacités reproductrices, notamment les vaches laitières, les poules pondeuses et les truies, entre autres. Face à cela, il n'est plus possible de nier l'interconnexion entre l'exploitation des femmes et celle des animaux non-humains, dont le système capitalopatriarcal tire largement profit.

Vers une nouvelle praxis

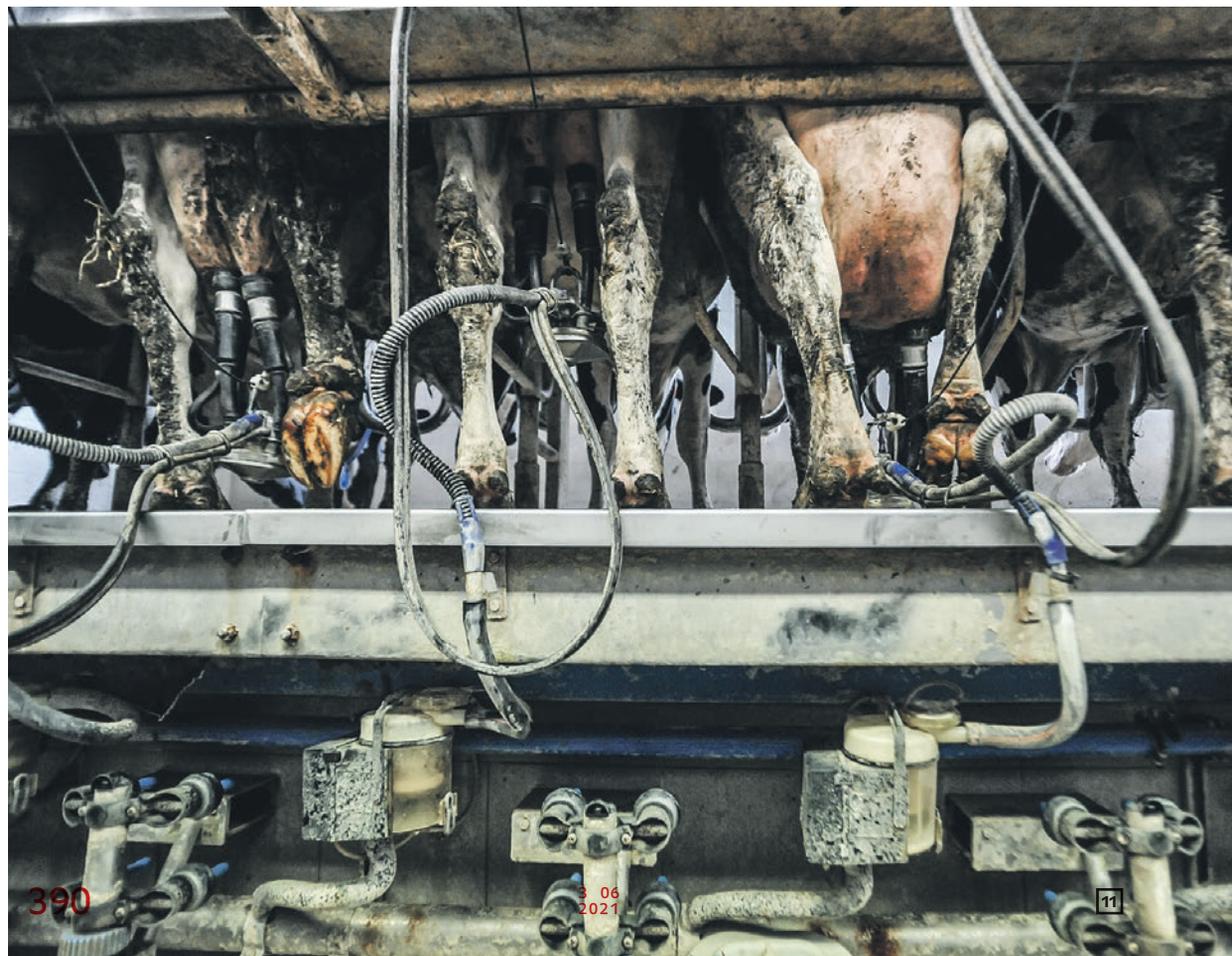
La convergence des combats féministe et antispéciste permettrait un changement de paradigme réellement cohérent, permettant de se sortir de cette logique de hiérarchisation, de dualisation et d'objectification du vivant. Si nous souhaitons vraiment sortir du système capitaliste, nous devons transformer non seulement le mode de production, mais aussi le mode de relation aux êtres vivants qui en découle.

Pour combattre les « -ismes » de domination, unissons les « -istes » de résistance : féministes antispécistes, en avant vers une société juste et réellement solidaire avec le Vivant !

Beatriz Duarte Wirth

¹ Warren utilise le terme *naturisme* pour faire référence à la discrimination des humains sur les animaux non-humains.

Les vaches ne produisent du lait que parce qu'elles sont constamment inséminées de force.





David Lienemann

Joseph Biden et Vladimir Poutine à Moscou en 2011

International

NI BIDEN, NI POUTINE NE SONT LES BIENVENUS À GENÈVE!

Mercredi 16 juin se réunissent à Genève les présidents Joe Biden et Vladimir Poutine pour discuter d'un certain nombre de dossiers internationaux et chercher des formes d'entente et de collaboration.

Des trafiquants de la mort

Les États-Unis et la Russie disposent respectivement du 1^{er} et 4^e budget militaire le plus élevé au monde, avec des dépenses militaires de 778 milliards et 62 milliards de dollars respectivement. Ces deux États abritent ensemble 14 des 25 plus grandes entreprises d'armement au monde. Enfin, pour un montant respectif de 9,3 et 3,2 milliards de dollars, les États-Unis et la Russie sont les deux plus grands exportateurs d'armes au monde. Ces deux puissances nucléaires avec le plus grand arsenal mondial ont donc une large responsabilité dans la prolifération et l'usage mortifère des armes dans le monde.

Il faut ajouter que ces deux pays surarmés contribuent activement à aggraver la crise climatique en polluant sols, eau et air avec leurs politiques d'extraction et d'exportation intenses d'énergie fossile, accom-

pagnées d'interventions militaires à l'étrangers. À elle seule, l'armée étasunienne pollue autant que des États tels que le Portugal ou la Suède.

Politiques impérialistes et soutien à des États coloniaux, autoritaires et despotiques

L'impérialisme étasunien reste le plus important à travers sa puissance militaire et économique au niveau mondial, dont les conséquences se voient encore avec le soutien continu de Washington à l'État colonial, raciste et d'apartheid d'Israël lors des dernières mobilisations palestiniennes. Celles-ci ont été violemment réprimées par les forces d'occupation israéliennes. Les bombardements sur la bande de Gaza ont fait plus de 260 morts, dont 67 enfants. Lors d'une conférence de presse à la Maison

Blanche le 21 mai, jour d'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu dans la bande de Gaza, le président étasunien a insisté qu'« *il n'y a pas de changement dans mon engagement pour la sécurité d'Israël, point à la ligne* ». Washington continue de soutenir de nombreux pouvoirs autoritaires et despotiques servant ses intérêts et réprimant leurs populations. Les politiques étasuniennes persistent à semer la misère et la terreur à travers le monde.

La Russie n'est pas en reste avec la multiplication d'interventions militaires à l'étranger (Syrie, Ukraine, Libye) et son soutien politique et économique à de nombreuses dictatures. Les forces armées russes et leurs supplétifs locaux occupent des territoires ukrainiens depuis 2014, et plus de 100 000 soldats russes équipés d'un arsenal offensif jamais vu sont

amassés à proximité de l'Ukraine. Le soutien militaire russe depuis octobre 2015 a été décisif à la survie du régime du dictateur Bachar al-Assad, coupable de la mort de centaines de milliers de personnes et du départ forcé de plusieurs millions d'individus de leurs foyers depuis l'éclatement du soulèvement populaire syrien en 2011. Moscou a utilisé l'intervention militaire en Syrie comme un moyen de promouvoir son armement pour ses ventes à l'étranger et plus de 200 nouvelles armes développées par les scientifiques de Moscou ont été testées en Syrie.

Ces deux États ont participé et participent donc aux dizaines de millions de personnes en fuite, menacées par les guerres, les persécutions et les violations des droits humains.

Non aux puissances impérialistes et soutien aux résistances populaires!

L'impérialisme est un système global lié au développement et aux transformations du système capitaliste, et non à quelques acteurs limités. L'impérialisme doit être compris comme l'intersection et la fusion de concurrences et compétitions économiques et géopolitiques. C'est cette relation dialectique entre ces deux logiques qui expliquent les dynamiques impérialistes actuelles.

En même temps, les différentes puissances impérialistes mondiales, en dépit de leur rivalité, peuvent collaborer lorsque le système global est menacé. Par exemple, elles ont toutes un intérêt commun à la défaite des révolutions populaires de la région du Moyen-Orient et en Afrique du Nord, que ce soit en Syrie ou ailleurs. Nous ne devons en effet pas imaginer les rivalités impérialistes à l'échelle mondiale, y compris entre les États-Unis et la Russie, comme impossibles à surmonter lorsque leurs intérêts sont en jeu et que les relations d'interdépendance sont en fait très présentes. Le sommet de Genève entre les officiels de Moscou et Washington s'inscrit dans cette dynamique.

Dans ce cadre, nous nous mobiliserons pour dénoncer les politiques meurtrières de ces deux États à travers le monde et affirmer notre soutien aux classes populaires en lutte pour leur libération et émancipation contre toutes les formes d'impérialisme. Nous réitérons le slogan des manifestations en 1985 à Genève lors du sommet entre les présidents Reagan et Gorbatchev : « *Le Monde n'est pas à vous !* »

Joseph Daher

DÉBÂCLE POUR LES « PARTIS DE L'ORDRE »

Surprise électorale, débâcle des partis traditionnels, « nuit des longs couteaux » au sein de la droite, début de la fin pour les héritiers de Pinochet, énorme défaite du président Sebastián Piñera – qui l'a reconnue lui-même – victoire du mouvement populaire...

Séisme politique

Les Chiliens ne s'étaient appelés aux urnes samedi 15 et dimanche 16 mai pour quatre scrutins simultanés : maires, conseiller·ère·s municipaux et gouverneurs·euses régionaux·ales devaient être renouvelé·e·s et une convention constitutionnelle élue afin de rédiger une nouvelle constitution de la République.

L'attention était particulièrement centrée sur les élections à la convention constitutionnelle, élections arachées de haute lutte et destinées à mettre fin à la *Carta Magna* néolibérale édictée il y a 41 ans, durant la dictature. Nature du système électoral privilégié pour ces élections, unité de la droite et de l'extrême droite sous une seule bannière (celle de Chile Vamos), pacte signé

au sein du Parlement pour s'assurer que la future constitution soit validée par une majorité qualifiée des deux-tiers, prédominance financière et médiatique des principaux partis qui ont gouverné le pays depuis trente ans, difficultés rencontrées par les militants issus du mouvement social pour légaliser leur candidature, grande fragmentation du camp indépendant et attermolements de la gauche, sans parler de la pandémie et de la crise économique... : les obstacles étaient légion.

Les résultats électoraux changent profondément la donne au Chili

Néanmoins, les résultats électoraux [...] changent profondément la donne. Tout d'abord, en ce qui concerne la constituante : la coalition de droite a dû ravalier sa morgue... Avec un peu plus de 23 % des voix, Chile Vamos devra se contenter de 37 sièges. C'est aussi un châtement et une humiliation pour le président en exercice, M. Piñera, responsable de la crise que vit son pays depuis des mois.

Autre surprise, les rapports de force au sein de l'opposition de gauche se trouvent largement inversés. La liste qui regroupait le Parti communiste et le Front large (Frente amplio, nouvelle gauche issue des mouvements des années 2010) réussit son pari avec 28 élu·e·s constituant·e·s (18 % des suffrages exprimés). À l'inverse, les partis sociaux-libéraux de l'ancienne Concertation, qui ont gouverné de 1990 à 2010 sans remettre en cause l'héritage économique de la dictature, n'obtiennent que 25 sièges (dont 15 pour le Parti socialiste et seulement 2 pour la Démocratie chrétienne).

Gauche et centre-gauche ne représenteront cependant qu'un tiers de l'assemblée. La véritable surprise vient surtout de l'ampleur du vote en faveur des « indépendant·e·s » qui raflent au total 48 sièges, marquant définitivement le rejet, massif, des partis politiques. Il s'agit d'un ensemble de candidatures très hétérogènes, incluant des complotistes et conservateurs notoires. Mais une majorité critique l'héritage autoritaire et néolibéral des dernières décennies.

Ainsi, si la droite perd le droit de veto qu'elle espérait, des alliances entre des représentant·e·s de la gauche sociale et politique pourraient permettre de gagner les deux tiers de l'assemblée et commencer – enfin – à déconstruire le néolibéralisme chilien.

La colère s'est aussi exprimée dans les urnes avec les élections municipales et celles des gouverneurs régionaux, dont il faudra analyser plus en détail les résultats... À Santiago, M^{me} Irací Hassler, militante féministe et communiste trentenaire, l'emporte face à M. Felipe Alessandri (droite) qui s'était fait remarquer par ses déclarations misogynes et anticomunistes durant la campagne. Au niveau des gouverneurs, la victoire de M. Rodrigo Mundaca à Valparaíso, militant écologiste, défenseur de l'eau comme bien commun, a été célébrée dans l'euphorie et la joie par de nombreux·ses militant·e·s d'organisation sociales et environnementales.

Quel Chili s'agit-il de construire pour tourner la page de la dictature ?

La crise de la représentation et de légitimité des partis et du système institutionnel ne se traduit pas seulement par le vote : lors de ce week-end d'élections, l'abstention aussi a été historique, à 61,4 % du corps électoral ! Elle l'est plus encore dans les communes populaires où elle pourrait dépasser 65 %, parfois 70 %. Ainsi, une majorité de citoyen·ne·s ne s'est pas sentie concerné par ce moment politique (tandis qu'une partie des mobilisé·e·s d'octobre 2019 appelaient quant à eux à boycotter le « cirque électoral » pour continuer à lutter dans la rue).

Alors que la convention constitutionnelle doit siéger durant 9 à 12 mois, les élections présidentielles de novembre prochain viendront à nouveau poser cette question : quel Chili s'agit-il de construire pour tourner la page de la dictature ?

Frank Gaudichaud
Publié le 17 mai 2021 sur le blog
« Americas » du Monde Diplomatique.

Sebastián Piñera, 1^{er} juin 2021



Voceña de Gobierno

LE VIRUS DE LA RÉBELLION VA DÉBARQUER CET ÉTÉ

En janvier 1994 le mouvement zapatiste, une rébellion armée, éclatait dans le sud du Mexique pour protester contre les politiques néolibérales et plus de 500 ans d'oppression des peuples indigènes. Entretien avec Apolline Anor, membre des coordinations d'accueil des zapatistes en Suisse.

Environ 150 zapatistes sont attendu·e·s à partir de fin juin. Les trois quarts sont des femmes. Dans leur première déclaration, en octobre dernier, ils et elles annonçaient être « porteur·euse·s du virus de la résistance et de la rébellion », appelaient à « faire nôtres les douleurs de la terre » et à combattre « un système exploiteur, patriarcal, pyramidal, raciste, voleur et criminel ». « La survie de l'humanité dépend de la destruction du capitalisme. »

Pourquoi est-ce que les zapatistes viennent en Europe ? Ils et elles viennent pour connaître nos luttes, découvrir de nouvelles formes de résistance en Europe, peut-être aussi confronter différents points de vue. Bien sûr, le but est aussi de parler de leur autonomie et de leurs luttes mais avant tout, ils et elles veulent découvrir de nouvelles façons de faire, d'autres manières de lutter, de confronter ces divers regards. Les zapatistes veulent faire une tournée mondiale, l'Europe n'est que le début.

Pendant plusieurs mois, la délégation va parcourir le continent à la rencontre des secteurs en lutte. L'objectif du voyage est de relier les combats, de favoriser l'échange et le dialogue en évitant toute prétention de donneur·euse·s de leçons.

Quels seront les premiers pays visités et combien de temps vont-ils-elles rester en Europe ? Les zapatistes vont arriver en Europe de manière échelonnée, certain·e·s en Galice par bateau vers le 15 juin et d'autres par avion. En principe ils et elles vont visiter pas mal de pays, dont la Suisse. Nous ne savons pas exactement quand, mais nous allons leur proposer de venir fin août à Bâle, au Tessin et à Genève.

En Europe, plusieurs centaines d'événements ont été proposés à la délégation. Pour l'instant, rien n'a été officiellement fixé si ce n'est une manifestation le 13 août 2021 à Madrid. Les zapatistes souhaitent commémorer à leur manière la chute de la capitale aztèque Tenochtitlan face aux conquistadors, il y a cinq siècles.

La première personne qui débarquera sur les côtes galiciennes mi-juin sera Marijosé, femme trans*, membre de la délégation maritime. Cinq cents ans plus tôt, Christophe Colomb s'était empressé de planter sa croix et de rebaptiser l'île de Guanahaní du nom de San Salvador. Dans une sorte de réplique inversée, Marijosé, elle, affirmera d'une voix solennelle : « Au nom des femmes, des enfants, des hommes,

DATES PROVISOIRES DE LA PRÉSENCE DES ZAPATISTES EN SUISSE

- Bâle: ve 27 – di 29 août
- Genève: ma 31 août – me 1^{er} septembre
- Tessin: ve 3 – sa 4 sept.

des anciens et, bien sûr, des zapatistes autres, je déclare que le nom de cette terre, nommée aujourd'hui < Europe > par ses natifs, s'appellera désormais SLUMIL K'AJXEMK'OP, ce qui signifie < Terre rebelle >, ou < Terre qui ne se résigne pas, qui ne défaille pas >. Et c'est ainsi qu'elle sera connue des habitant·e·s et des étranger·ère·s tant qu'il y aura ici quelqu'un·e qui n'abandonnera pas, qui ne se vendra pas et qui ne capitulera pas.»

La délégation zapatiste est composée en majorité de femmes, quel rôle jouent-elles dans ce mouvement ? Qu'elles forment la majorité de la délégation est une volonté politique. Les femmes jouent un rôle essentiel dans le mouvement zapatiste. Il y a de plus une volonté de rendre visible le mouvement féministe au niveau mondial et leurs luttes contre le patriarcat. Elles sont organisées de manière autonome, indépendamment des hommes à plusieurs niveaux : économique avec une production artisanale, politique ou militaire (beaucoup de dirigeantes militaires sont des femmes). Le rôle des femmes dans le mouvement est historique.

La première loi zapatiste, édictée en 1992, est la Loi révolutionnaire des femmes qui contient 10 points établissant une égalité totale entre femmes et hommes dans tous les domaines.

Lors de cette tournée, une rencontre continentale féministe aura lieu à Notre-Dame-des-Landes, peux-tu nous dire ce qu'il va se passer ? Cette rencontre mi-juillet est un des seuls rendez-vous de dimension continentale. Les femmes zapatistes ont invité toutes les femmes de tous les collectifs au niveau européen. Le programme n'est pas encore défini mais il y a une volonté de présenter les différents regards, les façons de lutter et aussi de pouvoir échanger nos diverses expériences. Pour finir, nous espérons créer un large mouvement de soutien ici en Suisse. Nous appelons toutes les organisations et collectifs suisses qui partagent les principes zapatistes à se joindre à nous.

Propos recueillis par Juan Tortosa



LA MER DE NOS RÊVES EST IMMENSE, ELLE IGNORE LES FRONTIÈRES

Notre camarade Marianne Ebel milite au sein de *Toutes Aux Frontières Suisse*. Nous nous sommes entretenu·e·s avec elle sur cette mobilisation pour une Europe sans muraille, pour la liberté de circulation sur la planète et pour une rupture avec l'histoire patriarcale et militariste.

Peux-tu nous rappeler l'histoire de la Marche Mondiale des Femmes qui organise l'évènement de Nice ? L'idée d'une mobilisation planétaire des femmes est née de la *Marche du pain et des roses* de Québec à Montréal en 1995 contre les politiques d'austérité qui frappaient davantage les femmes. Beaucoup de marcheuses étaient migrantes et la question de la migration a donc été intégrée dès le départ dans leurs revendications.

Fortes de cette expérience, les Québécoises ont lancé un appel international pour une entrée dans le 3^e millénaire par une Marche féministe planétaire du 8 mars au 17 octobre 2000 : « *Organisez-vous en coordination nationale et regardez ce que signifie chez vous, pour vous lutter contre la pauvreté et les violences faites aux femmes.* » Des militantes de 165 pays de tous les continents ont répondu.

L'idée était de rassembler ces femmes dans une Marche unique. Personne ne pensait alors à faire perdurer ce collectif.

Le 17 octobre 2000 à New York, des dizaines de milliers de femmes sont venues de tous les continents remettre une pétition signée par cinq millions de personnes au secrétaire général des Nations Unies. Après ce succès, les participantes n'ont pas voulu que le mouvement s'éteigne et ont lancé un appel pour développer la Marche Mondiale des femmes. Tous les cinq ans une action planétaire a été organisée et récemment la MMF s'est dotée d'un nouvel outil de formation et d'information féministe.

La volonté était de créer une structure ancrée localement par des femmes qui luttent où elles vivent. Non définie comme antipitaliste au départ, la plateforme l'est devenue à partir de 2009. Les individus comme les organisa-

tions peuvent y adhérer. En Suisse, les commissions féminines des syndicats l'ont fait. En Amérique latine, Via Campesina y est très investie, ce qui a notamment permis que la Marche intègre la question essentielle de la souveraineté alimentaire.

Et ce mouvement s'organise sur tous les continents et on en arrive à la Rencontre européenne à Genève. Oui, cette rencontre *Femmes-Migration-Refuge* a été organisée par la MMF dans le prolongement de la Grève féministe du 14 juin 2019. Cette question de la migration s'est très vite imposée : les migrantes sont victimes d'une oppression spécifique comme toutes les femmes mais de façon amplifiée.

Le but à Genève était de créer un réseau européen de lutte et de résistance pour visibiliser les femmes

migrantes et leurs revendications spécifiques. Ces femmes sont invisibilisées aussi parce qu'avant, elles arrivaient en Europe essentiellement dans le cadre du regroupement familial. Or depuis 20 ans, elles viennent souvent seules, ou avec leurs enfants. Elles représentent 54 % de l'immigration.

Et de ces trois jours de rencontre avec 250 femmes de toute l'Europe naît cette idée d'occupation des frontières ? Oui, c'est là que Pinar Selek a lancé un appel à l'occupation des frontières. Travaillé dans un atelier, il a été adopté en complément de la plateforme de revendications.

Prévue initialement le 20 octobre 2020 pour la clôture de la 5^e action planétaire de la MMF, elle a dû être reportée à cause de la crise sanitaire. C'est aussi pour cela

que le livre *Derrière les murs* a été publié avec 24 récits de femmes migrantes et cette plateforme de revendications adoptée à Genève.

La première idée était d'occuper la frontière entre Menton et Vintimille emblématique de cette Muraille européenne. Mais la répression policière aux frontières, en l'absence d'autorisation, nous a conduit à modifier le site de la manifestation. Afin que des actions culturelles et de formation se déroulent de façon sécurisée pour les participantes, le choix s'est porté sur la ville de Nice qui, en tant que Préfecture, est le lieu où se prennent les décisions relatives à la frontière de Menton-Vintimille.

Et ton collectif va y faire une proposition ! Tu peux nous en parler ou c'est secret ? Oui ! Le collectif TAF Suisse propose une pétition féministe européenne sur le modèle de l'*Appel d'Elles* lancé en 2017 et déposée au Conseil fédéral le 8 mars 2018 afin que les violences vécues par les femmes migrantes dans leurs pays d'origine ou pendant leurs parcours migratoires soient reconnues comme motif d'accès à l'Asile. Les collectifs européens sont intéressés par la démarche, qui est adressée à la Commission européenne et à tous les gouvernements de l'espace Schengen. Notre Collectif appelle à la formation d'une large coalition pour lancer cette pétition à l'automne 2021 à Nice. L'objectif est de faire bouger les lignes avec la pétition dans le cadre d'un mouvement fort contre cette Europe-Muraille.

Propos recueillis par Thomas Vachetta ■



solidarités

C'est quoi ce journal ?

Vous tenez en main le journal du mouvement anticapitaliste, féministe et écosocialiste solidaritéS, présent avant tout aujourd'hui dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel.

Il joue un rôle indispensable du point de vue de l'information alternative en Suisse

romande, afin que soient relayées les expériences de résistance, dans un contexte mondial où les inégalités se creusent.

Du local au national en passant par l'international, notre bimensuel donne des infos et des clés de lecture sur les thématiques qui nous concernent toutes et tous (travail, santé, logement,

politique internationale, rapports de genre, économie, écologie, culture...).

C'est une gageure de publier un journal militant qui offre à nos lecteurs et lectrices des points d'appui pour les luttes actuelles et à venir; mais il faut bien penser pour agir!

Abonnez-vous !

390

3.06
2021

Abonnements

SOUTENEZ-NOUS, ABONNEZ-VOUS!

- Annuel fr. 80
- Étudiant-e-s, AVS, AI Chômeurs-euses 40
- Soutien 150
- 3 mois à l'essai gratuit!

Vous pouvez vous abonner sur Internet:
solidarites.ch/abonnement

Pour vous abonner, modifier votre abonnement, pour tout changement d'adresse ou toute question concernant l'envoi du journal:

→ **solidarités**
Case Postale 2089
1211 Genève 2
ou abos@solidarites.ch
ou +41 22 740 07 40

Sommaire

- 3** **Féminisme**
La Palestine est un enjeu féministe
- 4** **Monde du travail**
Victoire pour les femmes de chambre de l'hôtel Ibis
- 5** **Genève**
Mixité sociale et stigmatisation des classes populaires
- 6** **Vaud**
Humanisation ou abolition de la prison ?
- 7** **Fribourg**
Une initiative contre la privatisation des hôpitaux publics
- 8-9** **Idées**
L'intersectionnalité est-elle soluble dans le marxisme ?
- 10** **Écologie**
En vendant son parapluie, Syngenta méprise les droits humains
- 11** **Féminisme**
Féminisme et antisémitisme : convergences invisibles
- 12** **International**
Ni Biden, ni Poutine ne sont les bienvenus à Genève!
- 13** **International**
Élections constituantes chiliennes : débat pour les « partis de l'ordre »
- 14** **En mouvement**
Tournée zapatiste : le virus de la rébellion va débarquer cet été
- 15** **Racisme**
La mer de nos rêves est immense, elle ignore les frontières

